



HAL
open science

Panorama des revues scientifiques de SHS du site Lyon Saint-Étienne : 2e état des lieux et recommandations - juin 2023

Jean-Luc de Ochandiano, Emma Springard, Alexandra Dugué, Laëtitia Le Couédic

► To cite this version:

Jean-Luc de Ochandiano, Emma Springard, Alexandra Dugué, Laëtitia Le Couédic. Panorama des revues scientifiques de SHS du site Lyon Saint-Étienne : 2e état des lieux et recommandations - juin 2023. Université Lumière Lyon 2; Université Jean Moulin Lyon 3; MSH Lyon - Saint-Étienne. 2023. hal-04114536

HAL Id: hal-04114536

<https://hal.science/hal-04114536v1>

Submitted on 2 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Panorama des revues scientifiques de SHS du site Lyon Saint-Étienne

2^e état des lieux et recommandations

juin 2023

Jean-Luc de Ochandiano, Emma Springard, Alexandra Dugué,
Laëtitia Le Couédic

Table des matières

Objectifs et méthodologie de l'enquête.....	5
Objectifs de l'enquête	6
Méthodologie de l'enquête	6
Caractéristiques des revues du site Lyon Saint-Étienne	7
Les revues identifiées	7
Nombre de revues	7
Âge des revues	10
Périodicité	10
Les entités éditrices	11
Modèle économique et diffusion	12
Financement	12
Diffusion et mode d'accès	13
Moyens humains.....	16
Secrétariat de rédaction.....	17
Secrétariat d'édition.....	17
Prestataires.....	18
Organisation et processus éditoriaux.....	19
Comités.....	19
Évaluation scientifique des articles.....	20
Normes et métadonnées	21
Outils	23
Cadre légal.....	24
Contrats d'auteur-riche.....	25
Licences de diffusion.....	26
Politique d'autoarchivage.....	26
Référencement.....	27
Bilan.....	29
Des améliorations visibles	29
Le soutien apporté par Prairial	29
Des besoins et des fragilités	30

Recommandations	32
Renforcer le soutien aux revues.....	32
Besoins identifiés.....	32
Moyens à mettre en œuvre	33
Assurer l'évolution technique de la plateforme de diffusion du pôle	34
Besoins identifiés.....	34
Moyens à mettre en œuvre	34
Pérenniser et renforcer le pôle éditorial	35
Besoins identifiés.....	35
Moyens à mettre en œuvre	35
Développer les partenariats	35
Besoins identifiés.....	35
Moyens à mettre en œuvre	36
Conclusions	36
Annexes	37
Le questionnaire envoyé aux revues	37
Modèle de la structure de la base de données	41

Cet état des lieux s'appuie sur les données recueillies dans le cadre de l'enquête menée entre juin et octobre 2022 par Prairial et coordonnée par Emma Springard. Ces données, anonymisées, sont disponibles sous licence CC 0 à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.34847/nkl.Odef569q>.

Nous adressons nos remerciements aux autres membres de l'équipe Prairial : Basile Bayoux, Vincent Chollier, Laurent Gallet et Farida Zerari. Merci également à Olivier Crouzet, informaticien des BU de l'université Lyon 3.

Le pôle éditorial Lyon Saint-Étienne (nommé aussi Prairial) a commencé à voir le jour en 2019. Fruit du partenariat entre les universités Lumière Lyon 2, Jean Moulin Lyon 3 et la Maison des sciences de l'homme Lyon Saint-Étienne, il a pris une existence officielle en novembre 2021. Ce dispositif vise à apporter une aide éditoriale coordonnée et renforcée aux revues scientifiques de sciences humaines et sociales (SHS) sur le site Lyon Saint-Étienne et favoriser leur diffusion en accès ouvert diamant.

Fin 2019, le pôle éditorial a réalisé une première enquête dans le but d'établir un état des lieux des revues scientifiques du site et de leurs pratiques éditoriales¹. Il en a tiré, à cette époque, un certain nombre de conclusions soulignant des points de difficultés importants rencontrés par les revues :

- un manque de moyens humains qualifiés ;
- un isolement des équipes éditoriales et une absence d'interlocuteurs à l'échelle locale ;
- une faible prise en compte des exigences de l'édition scientifique numérique ;
- un cadre juridique à préciser ;
- des besoins éditoriaux complémentaires à prendre en compte.

Ces conclusions ont permis d'élaborer des recommandations qui ont servi à structurer le pôle, à lui donner une gouvernance stratégique et scientifique (un comité d'orientation et un conseil scientifique²), à le doter de moyens humains, financiers et techniques et à élaborer une feuille de route sur trois ans qui a été mise en œuvre depuis sa validation fin 2021.

Objectifs et méthodologie de l'enquête

Afin de conforter son action de proximité et de disposer d'une connaissance fine et actualisée des revues du site, une des missions de Prairial (article 3 de la convention fondant le pôle) consiste à reconduire régulièrement (tous les trois ans) une enquête auprès des comités de rédaction. Entre juin et octobre 2022, le pôle a ainsi réalisé une deuxième enquête coordonnée par Emma Springard, étudiante en double master « Humanités numériques » et « Publications numériques » à l'Enssib, en stage au sein des bibliothèques universitaires de l'université Jean Moulin Lyon 3 durant cette période puis contractuelle au sein de la MSH pour Prairial.

1. L'enquête sur les revues scientifiques du site a donné lieu à un rapport diffusé en avril 2020. Voir la version détaillée (<https://hal.science/hal-02642651>) ou la synthèse (<https://hal.science/hal-02732974v1>) diffusées sur HAL.
2. Pour connaître la composition et le rôle du comité d'orientation et du conseil scientifique : <https://www.publications-prairial.fr/pole-editorial/conseils-et-comites/>.

Cette enquête porte sur le même périmètre que la précédente : les revues scientifiques de SHS publiées ou soutenues par des établissements du site. Sont donc exclues de l'état des lieux :

- les revues d'interface entre le monde de la recherche et le monde professionnel (*Canal Psy* ou *Diversité*) ;
- les revues professionnelles (*Bulletin des bibliothèques de France*) ;
- les revues reposant essentiellement sur des contributions étudiantes (*Les Carnets du GRePS*) ;
- les revues de l'Ihrim réalisées par son équipe de Clermont-Ferrand et bénéficiant déjà d'une aide de Polen (*Les Cahiers pourpres*) ;
- les revues signalées sur le site de certains laboratoires du fait de l'implication d'un de leurs membres dans la direction de la revue mais sans soutien humain ou financier de la part de l'unité de recherche à cette activité éditoriale.

Objectifs de l'enquête

Cette deuxième enquête a pour but d'appréhender l'évolution de l'écosystème éditorial du site Lyon Saint-Étienne, mais aussi de tenter de mesurer l'impact des actions menées par Prairial dans les transformations en cours. L'enquête maintient sa visée de compréhension des pratiques éditoriales et des fonctionnements des revues afin d'identifier les besoins prioritaires et les types d'aide et d'accompagnement nécessaires à l'avenir.

Méthodologie de l'enquête

L'enquête de 2019 a nécessité un long travail préalable d'identification des revues, de prise de contact et d'entretiens avec des membres des comités de rédaction pour mieux connaître les conditions matérielles de production des revues. En 2022, l'enquête s'est appuyée sur la diffusion directe, auprès des revues, d'un questionnaire en ligne comptant une soixantaine de questions. Les informations recueillies ont été complétées grâce à l'examen des sites web des revues, à l'analyse des notices des revues dans des bases de référencement et à la réalisation d'un entretien avec la responsable et des membres d'ENS Éditions.

En parallèle, une base de données sous licence libre conçue avec le logiciel Heurist a été réalisée afin de conserver les données dans le respect du RGPD, permettre leur actualisation régulière et produire des statistiques³. Les visualisations de ce rapport sont réalisées à partir de cette base de données et sont comparées à celles de l'état des lieux réalisé en 2019.

3. La structure de cette base de données réalisée par Emma Springard sera prochainement diffusée sous licence libre GNU GPL.

Caractéristiques des revues du site Lyon Saint-Étienne

Les revues identifiées

Nombre de revues

51 revues ont été identifiées sur le site lors de l'enquête de 2022. 48 ont répondu au questionnaire (94,1 %). Pour les 3 revues restantes, les informations proviennent de leurs sites web respectifs et de leurs notices dans les bases de référencement comme Mir@bel, le Sudoc ou le Directory of open access journals (DOAJ).

En 2019, 52 revues avaient été recensées. On peut donc avoir une impression de stabilité mais seules 46 revues sont communes aux deux enquêtes. Cet écart entre 2019 et 2022 a plusieurs causes : 5 revues, qui existaient déjà en 2019, avaient échappé à l'état des lieux précédent et ont été identifiées depuis⁴ ; 1 revue a été écartée car il s'agissait en fait d'une collection de monographies ; 5 sont mortes⁵.

4. Il s'agissait de revues dont le soutien apporté par une unité de recherche était peu visible, y compris au sein de l'unité, ou de revues directement rattachées à la direction d'une université et donc passées inaperçues puisque nous nous étions adressés aux unités de recherche pour réaliser le recensement préalable à l'état des lieux.
5. En l'absence d'information, a été considérée comme morte toute revue n'ayant pas eu d'activité éditoriale depuis trois ans. La plupart des revues ayant cessé leur parution manquaient de moyens humains pour continuer à exister. L'une d'elles rencontrait, par ailleurs, des difficultés relationnelles avec l'éditeur commercial qui la publiait. Enfin la revue *Bacaly* a cessé sa parution en 2021. En 2023, les *Cahiers Louis Josserand* ont vu le jour dans la continuité de la précédente publication mais elle n'a pas été prise en compte car elle était encore en projet au moment de l'enquête.

Tableau 1. Revues du site Lyon Saint-Étienne

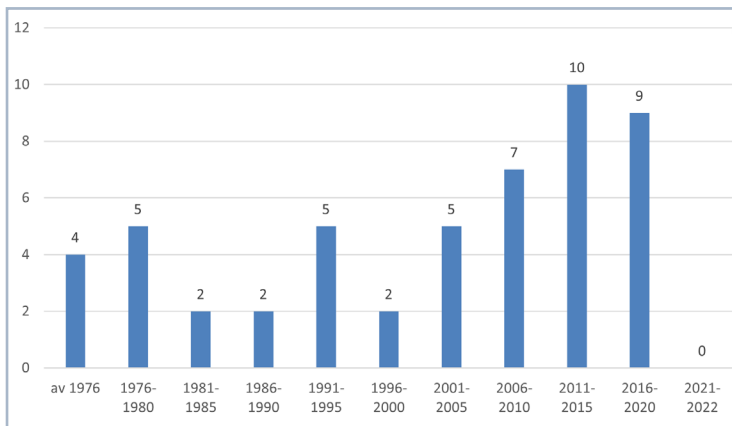
Revue
<i>Actualités juridiques du dommage corporel</i>
<i>Aitia</i>
<i>Astérion</i>
<i>Atalaya</i>
<i>Balisages</i>
<i>Cahiers d'études hispaniques médiévales</i>
<i>Cahiers du Centre d'études chypriotes</i>
<i>Cahiers Jean Moulin</i>
<i>Cahiers scientifiques du transport</i>
<i>Carnets du LARHRA (les)</i>
<i>Chrétiens et sociétés XVI^e-XXI^e siècles</i>
<i>Corpus EVE. Émergence du vernaculaire en Europe</i>
<i>Criticón</i>
<i>Écrans</i>
<i>Elad-Silda : Études de linguistique et d'analyse des discours – Studies in Linguistics and Discourse Analysis</i>
<i>Eruditio antiqua</i>
<i>Éthique, politique, religions</i>
<i>Focales</i>
<i>Français préclassique</i>
<i>Frontière·s</i>
<i>Géocarrefour</i>
<i>Histoire de l'éducation</i>
<i>International Review of Public Policy</i>
<i>Laboratoire italien</i>
<i>Lectures</i>
<i>Lettre d'informations. Médecine antique et médiévale. Nouvelle série</i>
<i>Lexis</i>
<i>Métropoles</i>
<i>Modernités russes</i>
<i>Mots. Les langages du politique</i>

<i>Nouveaux cahiers de Marge</i>
<i>Orages. Littérature et culture 1760-1830</i>
<i>Philosophical enquiries : revue des philosophies anglophones</i>
<i>Pratiques & formes littéraires 16-18</i>
<i>RDST - Recherches en didactique des sciences et des technologies</i>
<i>Recherche et formation</i>
<i>Réforme humanisme renaissance</i>
<i>Repères</i>
<i>Revue Alyoda</i>
<i>Revue française de pédagogie</i>
<i>Revue internationale des francophonies</i>
<i>Textures</i>
<i>Topoi Orient-Occident</i>
<i>Tracés</i>
<i>Transtext(e)s Transcultures 跨文本跨文化</i>
<i>Voix contemporaines</i>
Nouvelles revues identifiées
<i>Cahiers Francis Ponge</i>
<i>Finance contrôle stratégie</i>
<i>Lectures anthropologiques</i>
<i>Parcours anthropologiques</i>
<i>Revue Textimage</i>
Revue écartée
<i>Cahiers d'Alhis</i>
Revues mortes
<i>Bacaly (arrêt en 2021)</i>
<i>Histoire, monde et culture religieuse (arrêt en 2017)</i>
<i>Interférences - Ars scribendi (arrêt en 2018)</i>
<i>Langues et littératures du monde arabe (arrêt en 2020)</i>
<i>Syntaktika. Bulletin d'information du Centre de recherche en syntaxe et sémantique du grec ancien (arrêt en 2017)</i>

Âge des revues

Près des deux-tiers (60,8 %) des revues existantes sont nées au ^{xxi}e siècle et sont donc relativement jeunes (19 sont nées après 2010). Cette situation reflète, en partie, un fort accroissement du rythme de création de revue au cours de ces 20 dernières années, même si la courbe semble s'infléchir depuis la fin des années 2010 puisque la dernière-née, *Frontière-s*, a vu le jour en 2019. Assiste-t-on à une baisse du rythme de création de revues ? Si c'est le cas, elle est peut-être à mettre en relation avec une meilleure diffusion des recommandations en termes d'exigences éditoriales : les projets sont plus mûrement réfléchis et il est possible que les plus fragiles ne voient finalement pas le jour. Prairial n'a pas encouragé la création de revues tout en restant ouvert à la naissance de projets s'ils se justifient par une réelle originalité et l'assurance d'un portage scientifique et éditorial solide.

Figure 1. Années de création des revues

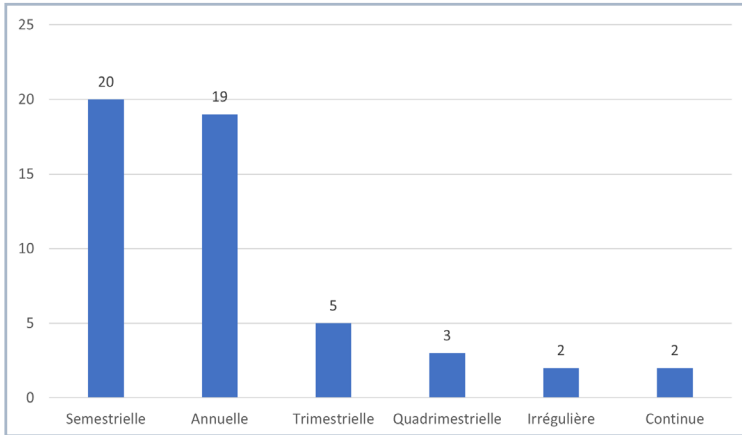


4 revues ont une longévité supérieure à 50 ans : *Géocarrefour* (1926, seule revue créée avant la seconde guerre mondiale), la *Revue française de pédagogie* (1967), *Repères* (1969) et *Réforme humanisme Renaissance* (1975).

Périodicité

Les revues du site ont une périodicité relativement faible (seules 15,7 % publient plus de 2 numéros par an) qui est souvent liée à la taille réduite des comités de rédaction et la fragilité du soutien éditorial dont ils bénéficient. 2 revues publient leurs articles en continu, signe d'une évolution, encore limitée, des formes éditoriales.

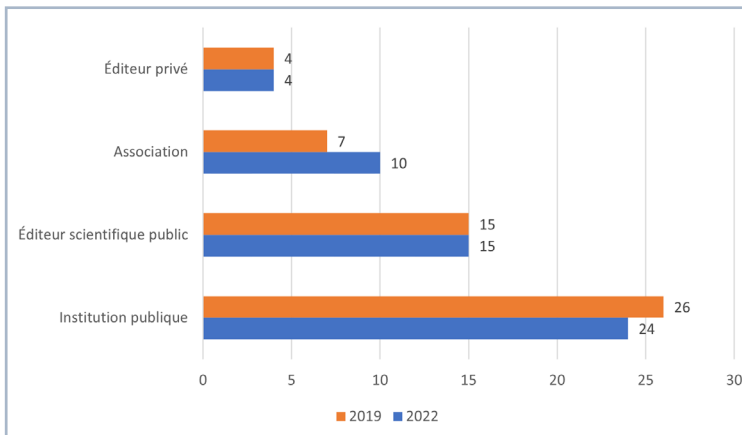
Figure 2. Périodicité



Les entités éditrices

Le statut des entités éditrices a peu évolué depuis trois ans : seul un tiers des revues est publié par une maison d'édition publique ou privée, les éditeurs privés jouant, en particulier, un rôle marginal dans le paysage du site (7,8 % des revues). Comme en 2019, les deux tiers des revues sont donc portées par des associations (19,6 %) ou, surtout, par des institutions universitaires publiques (universités, écoles).

Figure 3. Entités éditrices des revues



Les *Cahiers du Centre d'études chypriotes* et *Topoi* bénéficient d'une coédition (une association et une institution publique), d'où un total de 53 revues en 2022.

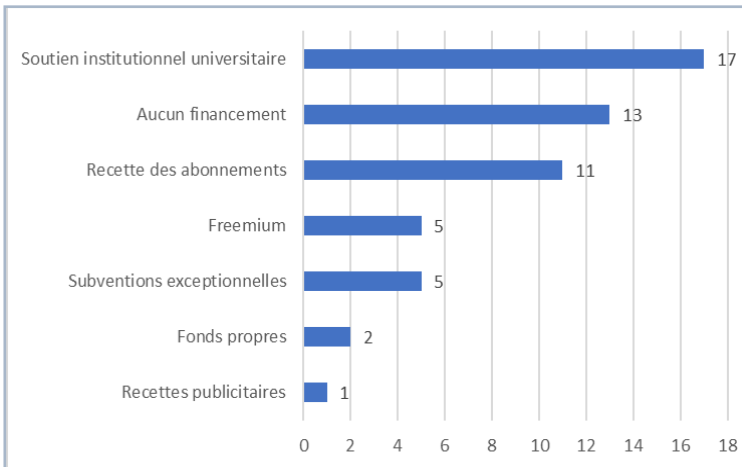
Parmi les 10 revues éditées par des associations et soutenues par des institutions universitaires du site, seules 3 ont formalisé ce soutien sous la forme d'une convention.

Modèle économique et diffusion

Financement

Plus d'un quart des revues (25,5 %) déclare ne disposer d'aucun type de financement. Les autres s'appuient sur des sources de revenus assez peu diversifiées : une seule revue dispose de trois sources différentes, les autres ne déclarent le plus souvent qu'une seule source.

Figure 4. Financement des revues

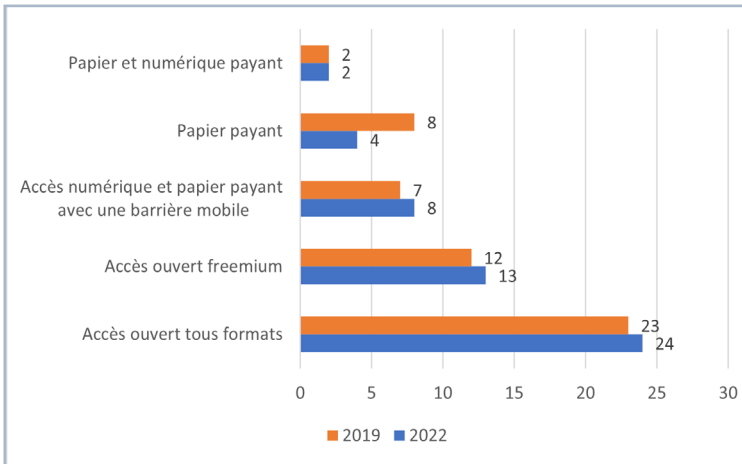


Les abonnements, source classique de revenus pour les revues, ne concernent que 21,6 % d'entre elles (sans que l'on sache d'ailleurs quelle est la part réelle des abonnements papier dans le total mais il est sûrement devenu marginal, sauf pour une poignée de revues). Ce sont finalement les institutions universitaires (unités de recherche, universités, écoles) qui soutiennent, le plus souvent, financièrement les revues (33,3 %) et il s'agit, dans la plupart des cas (13 sur 17), de l'unique source de revenus du titre.

Diffusion et mode d'accès

Autre élément qui permet de caractériser les revues du site : l'accès ouvert (accès freemium et accès ouvert tous formats⁶) concerne désormais 72,5 % des revues (contre 67,3 % en 2019).

Figure 5. Types d'accès aux contenus

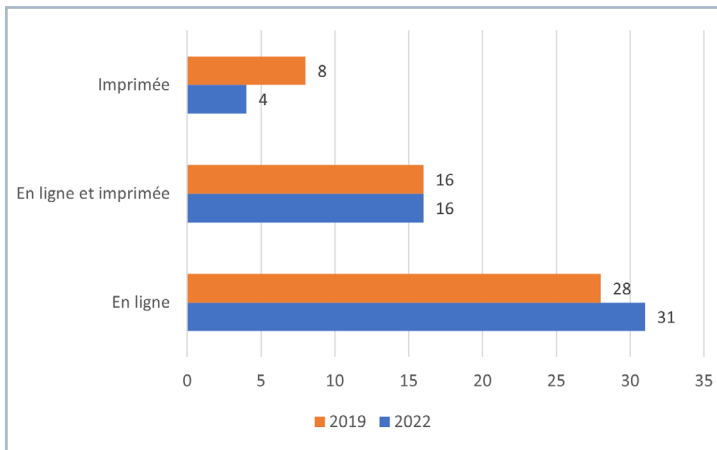


Cette légère évolution est surtout liée au passage au numérique, en accès ouvert, de revues diffusées uniquement, en 2019, au format imprimé (les revues uniquement papier ne représentent plus que 7,8 % du total contre 15,4 % en 2019).

Parmi les revues en accès ouvert, une seule demande des frais : 50 € de frais de soumission et 50 € de frais de publication. Toutes les autres (70,6 % des revues du site) respectent donc le modèle diamant (pas de contribution financière demandée aux auteur·rice·s et accès libre et gratuit immédiat pour les lecteurs). L'accès ouvert diamant va très souvent de pair avec une diffusion uniquement numérique qui s'est accrue entre 2019 et 2022, passant de 53,8 % à 60,7 %. Seules 20 revues conservent une version imprimée. À ce titre, il est intéressant de noter que les revues disposant d'une barrière mobile ont toutes une version imprimée contre seulement 38,5 % de celles diffusées en accès ouvert freemium et 4,7 % des revues en accès ouvert « tous formats ».

6. L'accès freemium, proposé par OpenEdition pour une partie des revues qu'elle diffuse, permet un accès ouvert immédiat au format HTML mais pas aux autres formats (PDF, EPUB) qui ne sont accessibles que sur abonnement. Ce type d'accès permet d'assurer un revenu aux revues. L'accès ouvert tous formats permet un accès immédiat aux formats HTML, PDF (et EPUB quand il est proposé par la plateforme, ce qui n'est pas le cas pour Prairial).

Figure 6. Mode de diffusion des revues



Ces premiers éléments permettent de constater que beaucoup des revues du site (près des deux tiers) ont, peu ou prou, des caractéristiques similaires :

- elles sont assez jeunes, nativement numériques et sans version imprimée ;
- elles se sont développées hors des circuits commerciaux classiques et dépendent étroitement des moyens (financiers, techniques et humains) des institutions qui les portent ou qui les soutiennent ;
- elles sont essentiellement diffusées en accès ouvert immédiat et ne demandent pas de contribution financière aux auteur·rice·s.

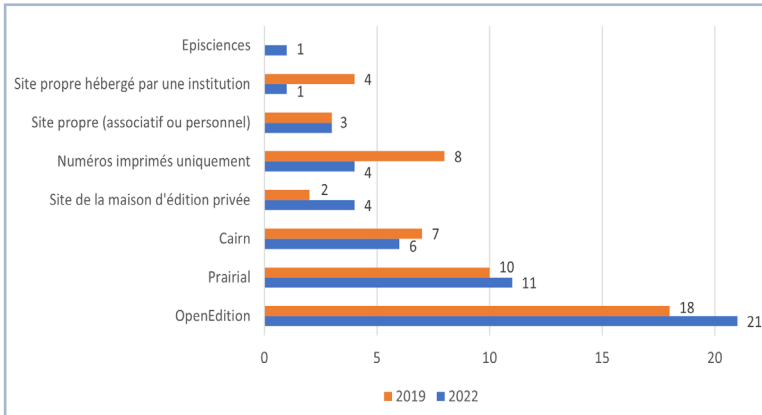
Ce profil correspond assez à celui des revues scientifiques en accès ouvert diamant qui ont fait l'objet d'une étude internationale commandée par la cOAlition S publiée en mars 2021. Elle soulignait l'importance quantitative de ce type de revues et leur rôle dans l'écosystème éditorial scientifique. Elle relevait aussi les « difficultés opérationnelles » qu'elles rencontrent « dans un ensemble de domaines allant des structures juridiques aux capacités techniques, en passant par les processus éditoriaux ou les modèles de financement »⁷. Elle remarquait enfin leur engagement réel dans la mise en œuvre des recommandations du Plan S.

Cette dernière évolution est probablement rendue possible par la présence d'infrastructures de diffusion sur lesquelles s'appuient désormais très majoritairement les revues. Leur rôle s'est d'ailleurs accentué depuis trois ans. En 2022, 39 titres (76,5 %) sont diffusés sur une plateforme contre 35 (67,3 %) en 2019. [OpenEdition](#) renforce sa position centrale puisqu'elle

7. La citation est extraite de l'actualité présentant les résultats de l'étude publiée sur *Ouvrir la science* : <https://www.ouvrirlascience.fr/publication-dune-etude-sur-les-revues-diamant/>.

diffuse 41,2 % des revues, suivie de **Prairial** (21,6 %), puis **Cairn** (11,8 %)⁸. Notons l'apparition d'un nouvel acteur : la revue *Les Cahiers scientifiques du transport* a rejoint **Episciences**, plateforme d'épîtrevues du Centre pour la communication scientifique directe (CCSD)⁹.

Figure 7. Mode d'accès aux derniers numéros



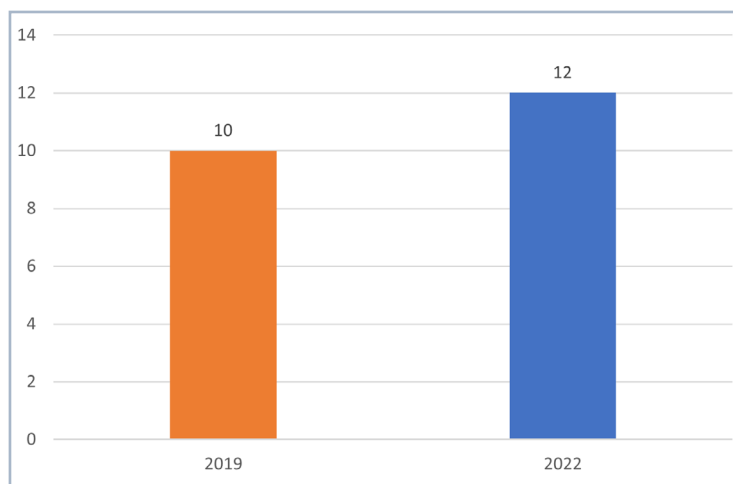
L'accentuation de la plateformesation de la diffusion des revues s'est faite au détriment des sites « sur mesure » réalisés par des institutions, voire par des chercheur·euse·s sur leurs deniers propres. Ils sont en net recul depuis trois ans (7,8 % en 2022 contre 13,5 % en 2019). Souvent réalisés sans moyens adéquats pour prendre en compte des exigences techniques de l'édition scientifique numérique, ils ne pouvaient constituer une réponse viable à long terme.

Les infrastructures promouvant explicitement le modèle diamant (OpenEdition, Prairial et Episciences) assurent désormais la diffusion de 64,7 % des revues du site contre 53,8 % en 2019. En 2022, les *Cahiers Jean Moulin* ont rejoint OpenEdition après avoir été diffusés pendant cinq ans sur Prairial. Prairial assume, entre autres, un rôle de pépinière, ses revues étant susceptibles de migrer vers OpenEdition après une phase d'amélioration de leur qualité éditoriale et après validation du conseil scientifique de cette plateforme.

8. Il est important de ne pas confondre les plateformes de diffusion, qui assurent la diffusion de contenus scientifiques, et les entités éditrices (éditeurs publics ou privés, associations, universités...), qui sont juridiquement responsables des revues et produisent les contenus.
9. Ces chiffres s'appuient sur l'étude de la diffusion des derniers numéros des revues, certains titres ayant des modes de diffusion mixtes (derniers numéros sur Cairn, numéros plus anciens sur OpenEdition, voire rétrospectifs sur Persée) qui peuvent brouiller la lecture du mode de diffusion principal.

L'évaluation de l'impact des plateformes sur la diffusion des revues serait incomplète si nous ne mentionnions [Persée](#) qui assure la diffusion au format numérique des collections papier des revues. Sur le site, près d'un quart des revues (23,5 %) diffuse une partie de ses numéros sur Persée dont la position s'est accrue depuis 2019 (19,2 %), grâce notamment à la collaboration mise en place entre Persée et le pôle éditorial Prairial pour le traitement rétrospectif de deux titres, *Les Cahiers du Gadges* et *Modernités russes*, mis en ligne fin 2021.

Figure 8. Revues ayant leur rétrospectif sur Persée



Moyens humains

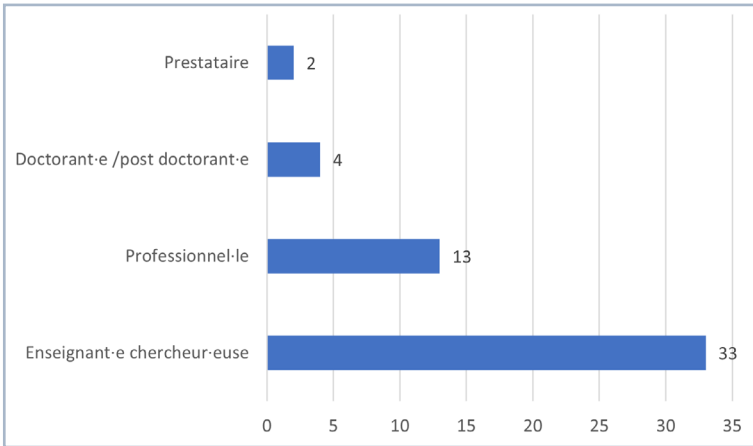
L'état des lieux réalisé en 2019 comportait des éléments lacunaires sur les moyens humains consacrés au travail éditorial des revues du site et ne permettait de proposer qu'une analyse approximative de cet aspect essentiel de la vie d'une revue. L'état des lieux de 2022 s'appuie sur des données plus fiables. Comme en 2019, deux aspects du travail éditorial ont été distingués :

- le secrétariat de rédaction, chargé des étapes allant de la soumission de l'article à la validation du manuscrit pour publication (réception des manuscrits, gestion du processus d'évaluation, transmission des synthèses aux auteur-riche-s...);
- le secrétariat d'édition, allant de la réception du manuscrit accepté pour publication au bon à tirer (relecture et corrections, mise aux normes, stylage et mise en page de l'article au format numérique et papier...).

Secrétariat de rédaction

25,5 % des revues s'appuient sur un·e professionnel·le de l'édition pour prendre en charge le secrétariat de rédaction. Dans l'immense majorité des cas, celui-ci incombe de ce fait aux chercheur·euse·s responsables de la revue (64,7 %) et, dans quelques cas, à des doctorant·e·s qui leur apportent leur aide.

Figure 9. Statut des secrétaires de rédaction

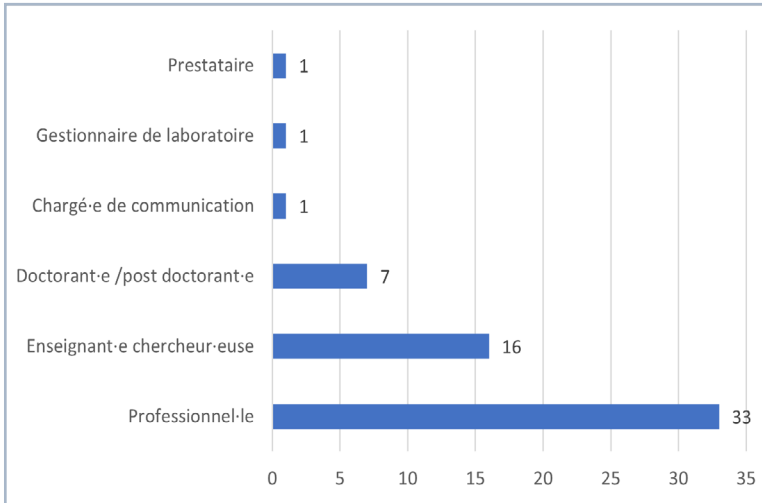


Cette phase du processus éditorial, qui peut être très chronophage, pèse sur l'activité des comités de rédaction et peut être réalisée au détriment du travail d'animation et de pilotage scientifique. Elle explique peut-être la faible périodicité des revues.

Secrétariat d'édition

La prise en charge du secrétariat d'édition semble poser moins de problèmes puisque 64,7 % des revues s'appuient sur un·e professionnel·le de l'édition pour assurer ce travail. Mais cela veut dire que plus du tiers des revues réalise cet ensemble d'activités en s'appuyant sur des compétences apprises sur le tas et, le plus souvent, sans formation. Là encore, les chercheur·euse·s et les doctorant·e·s sont largement mis·e·s à contribution mais aussi d'autres agents au sein des institutions universitaires (gestionnaire de laboratoire ou chargé·e de communication).

Figure 10. Statut des secrétaires d'édition



Cette situation révèle le manque de moyens d'une partie des revues mais aussi, parfois, la difficulté, pour certains comités de rédaction, à appréhender la plus-value éditoriale de ce métier qui est pourtant essentiel dans le processus de production d'une revue.

Entre 2019 et 2022, on semble assister à une forte progression du nombre de revues dont le secrétariat d'édition est pris en charge par une professionnelle (de 42 % à 64,7 %). Il s'agit en partie d'un trompe-l'œil car leur place était sous-évaluée dans l'enquête de 2019. Elle est aussi en partie réelle : elle est notamment la conséquence du développement de l'offre de service de Prairial qui prend désormais en charge le secrétariat d'édition de 7 revues du site diffusées sur sa plateforme (6 titres) ou sur OpenEdition (1 titre depuis 2022 et 1 second en projet en 2023).

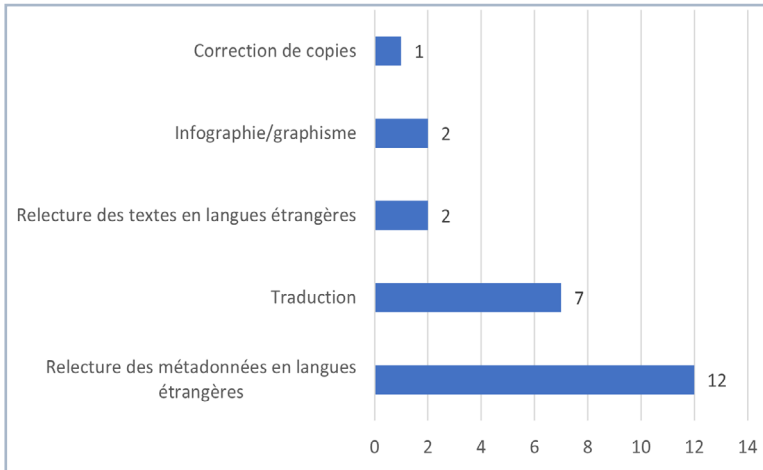
Les professionnel-le-s impliqué-e-s dans le secrétariat d'édition des revues dépendent en grande partie des structures éditoriales publiques du site (ENS Éditions, Presses universitaires de Saint-Étienne et Presses de l'Enssib) ou de Prairial. Mais un petit nombre (trois à notre connaissance) est intégré à des unités de recherche.

Prestataires

Le recours à des prestataires est exceptionnel pour le secrétariat d'édition ou de rédaction, ce qui n'est pas étonnant vu les moyens financiers des revues. Il se concentre essentiellement sur la traduction des textes ou des métadonnées des articles (résumés et mots clés). Ce choix semble révélateur d'un besoin de mieux valoriser les publications à l'international et

d'élargir le lectorat. Mais, là encore, les moyens humains et financiers restent trop faibles pour développer de véritables stratégies dans ce domaine.

Figure 11. Prestataires



Organisation et processus éditoriaux

L'état des lieux de 2019 comportait peu d'éléments sur l'organisation éditoriale. Les données recueillies pour la présente enquête permettent de compléter les connaissances sur le travail réalisé au sein des revues et sur la prise en compte des exigences éditoriales par les comités de rédaction.

Comités

La plus grande partie des revues déclarent disposer d'une organisation éditoriale conforme aux exigences de l'édition scientifique. 45 revues (88,2 %) ont un comité de rédaction et au moins un comité scientifique ou un comité de lecture¹⁰ ; 21 revues (41,2 %) ont mis en place les trois types de comités. Les échanges avec les revues montrent que ces comités n'arrivent pas toujours à fonctionner de manière satisfaisante et qu'il serait important, dans bien des cas, de les renforcer, d'en assurer une animation régulière et de les renouveler pour éviter un phénomène d'entre-soi et d'usure.

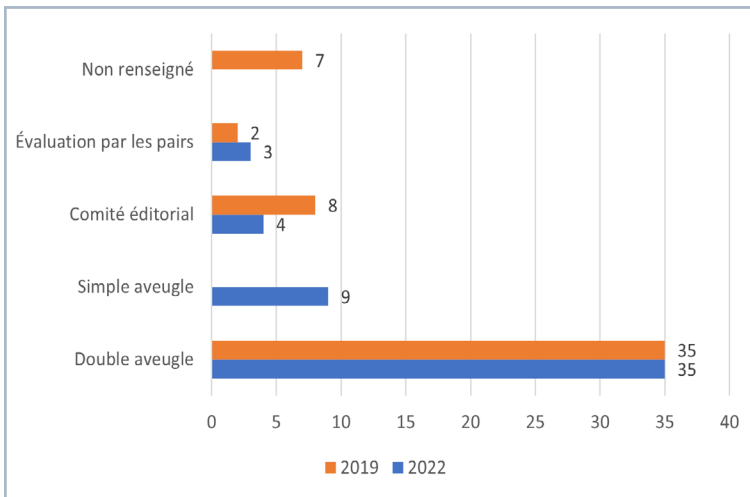
10. Le périmètre d'action attribué aux comités scientifique et comités de lecture peut changer d'une revue à l'autre, voire se recouper, certains comités scientifiques constituant, par exemple, le vivier de relecteurs du comité de rédaction de certains titres. Nous n'avons donc pas pu les différencier strictement dans cette étude. Il s'agit d'un point d'amélioration à prévoir pour le prochain état des lieux.

Il faut tout de même noter qu'un petit nombre de revues (6 titres, 11,8 %) n'a pas de comité de rédaction et que 2 revues n'ont aucun comité. Équipes très réduites, manque de formalisme dans l'organisation éditoriale, faible professionnalisation des responsables, les explications sont nombreuses mais elles soulèvent la question du suivi du processus scientifique.

Évaluation scientifique des articles

Les modalités d'évaluation des articles tendent à s'uniformiser, 86,2 % des revues ayant adopté des procédures de relecture en simple (17,6 %) et surtout en double aveugle (68,6 %). Désormais seules 4 revues s'appuient uniquement sur leur comité de rédaction pour la réalisation des évaluations, contre 8 en 2019.

Figure 12. Procédures de relectures des articles

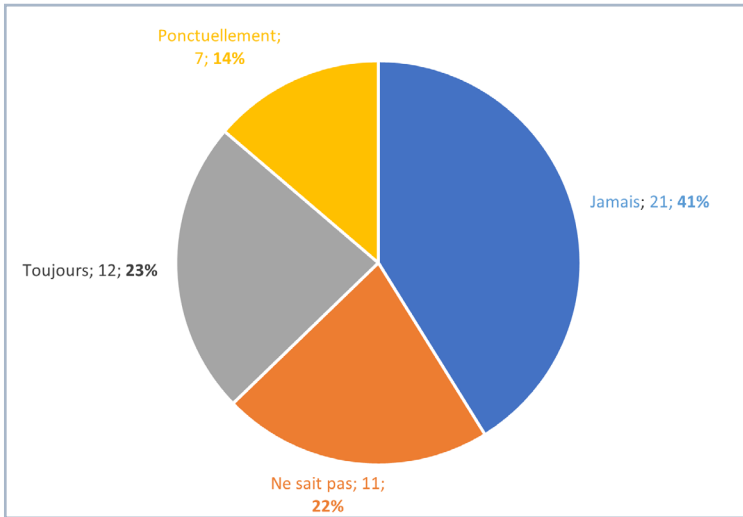


Remarquons tout de même que 7 revues n'ont pas répondu à cette question et qu'un petit volet de revues conserve probablement des pratiques qui mériteraient d'évoluer pour prendre en compte les exigences dans ce domaine (modalités d'évaluation, formalisation des procédures mises en place, clarification des liens de dépendance entre les évaluateurs et les revues...).

Les questions d'intégrité scientifique commencent à être prises en compte par une partie des revues. Quelques-unes affichent des principes dans ce domaine et un peu moins d'un quart utilise systématiquement un logiciel d'antiplagiat pour analyser les articles soumis. Cela reste donc très timide et près des deux tiers semblent n'avoir jamais fait appel à de tels

outils qui sont pourtant aisément accessibles par le biais des institutions universitaires.

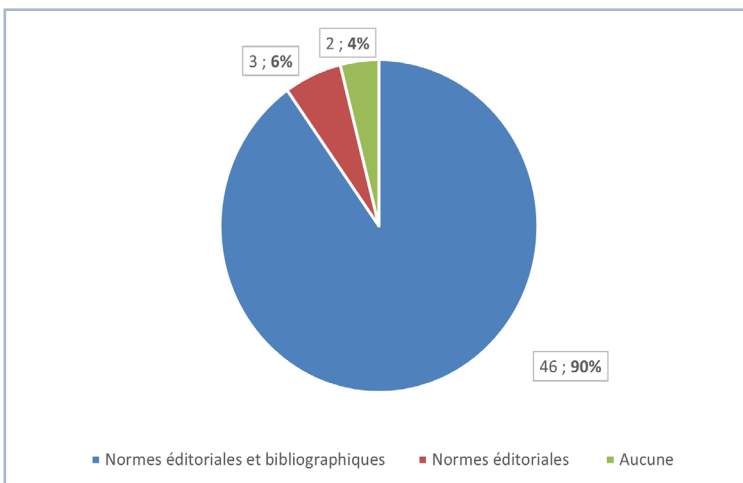
Figure 13. Utilisation d'un logiciel antiplagiat



Normes et métadonnées

Les revues semblent prendre en compte de plus en plus fréquemment certains éléments désormais incontournables. Les normes éditoriales proposées aux auteur·rice·s sont quasi systématiques (96 %), de même que les normes bibliographiques (90 %).

Figure 14. Les normes des revues



La présence de certaines métadonnées semble aussi mieux comprise et tend à se généraliser : 90 % des revues proposent des résumés des articles (quasi systématiquement en français et anglais et plus ponctuellement dans d'autres langues). De même, des mots clés sont présents dans les articles de 81 % des revues du site.

Figure 15. Mots clés et résumés

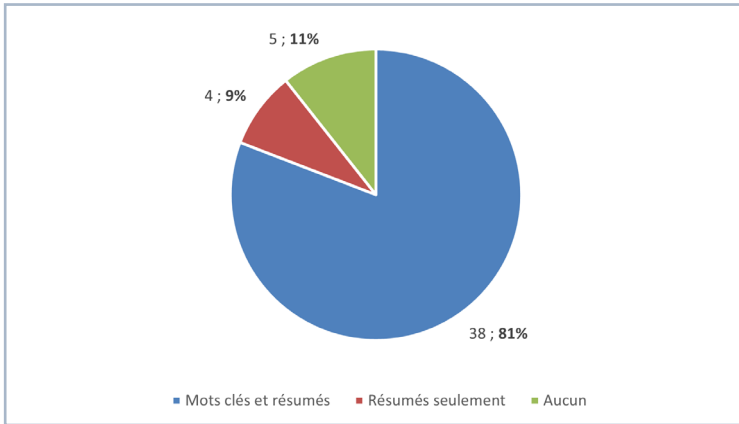
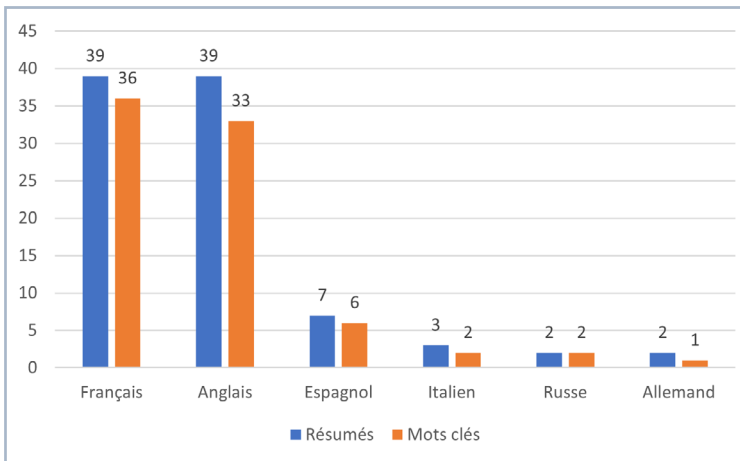


Figure 16. Langue des mots clés et résumés

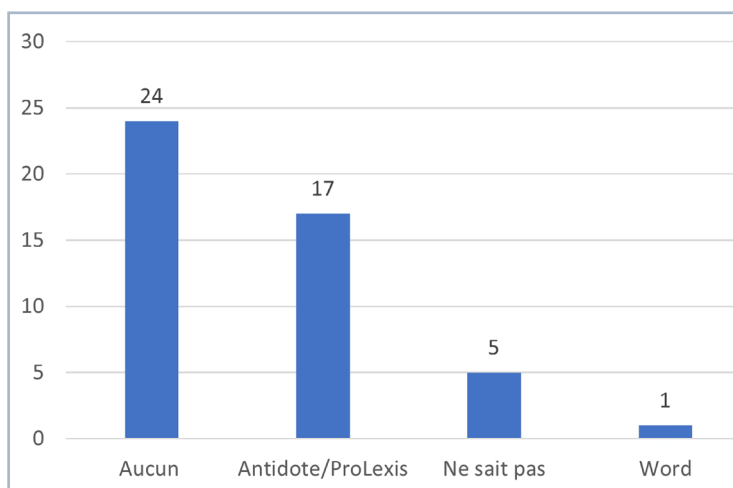


Outils

Pour mener à bien le travail éditorial, les revues du site disposent souvent de peu d'outils professionnels mais il est tout de même intéressant de voir que certains d'entre eux tendent à se diffuser, signe, là encore, d'une progressive professionnalisation du processus éditorial¹¹.

L'organisation des évaluations s'appuie sur des outils rudimentaires : 72,5 % des revues citent la messagerie pour réaliser la gestion des échanges avec les auteur·rice·s. Seules 2 revues déclarent s'appuyer sur une plateforme dédiée à la gestion de ces échanges (Manuscript manager dans un cas et une plateforme développée en interne dans l'autre cas). La faible périodicité des revues du site explique certainement l'utilisation limitée d'outils de workflow éditorial pour réaliser le secrétariat de rédaction.

Figure 17. Outil de correction orthotypographique

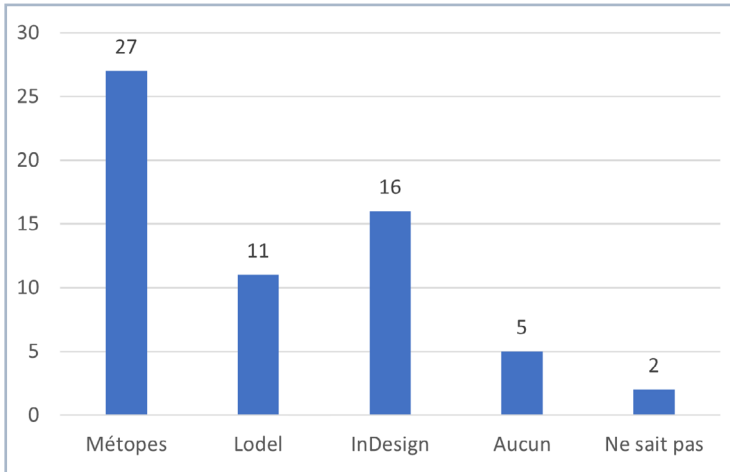


Pour le secrétariat d'édition, le paysage est très contrasté : seul un tiers des revues s'appuie sur un outil professionnel (Antidote ou ProLexis) pour la correction des textes mais 54,9 % utilisent la chaîne d'édition structurée Métopes, qui bénéficie d'une bonne diffusion sur le site, et 19,6 % l'outil de stylage Lodel¹². 74,5 % des revues s'appuient donc sur une structuration des articles au format XML-TEI avant publication. La diffusion de tels

11. Les données concernant les outils peuvent être un peu approximatives, les répondants au questionnaire n'étant pas toujours ceux qui les manient. Mais elles donnent des tendances qui semblent significatives.
12. La chaîne Métopes a été développée à Caen et est désormais maintenue par l'infrastructure de recherche du même nom. L'outil de stylage Lodel a été développé par OpenEdition. Ces deux outils permettent de produire un fichier XML-TEI pivot qui sert ensuite de base à la réalisation des différents formats de diffusion (HTML, PDF, EPUB).

outils est liée au rôle que jouent désormais les plateformes (OpenEdition, Prairial, Cairn) dans la diffusion des revues du site et à leur adoption par les éditeurs scientifiques publics.

Figure 18. Outils éditoriaux



L'outil de publication assistée par ordinateur (PAO) InDesign est utilisé par 31,4 % des revues, chiffre qui est un peu inférieur au pourcentage des revues disposant d'une version imprimée (les revues publiées par des éditeurs publics ou privés ne l'ont peut-être pas mentionné par méconnaissance du traitement éditorial mis en œuvre). Dans la plupart des cas (11 sur 16), son usage est associé à celui de Métopes dont l'utilisation est donc découplée de celle de l'outil de PAO puisque 28 revues déclarent en faire usage.

Enfin, 70,6 % des revues déclarent utiliser le CMS Lodel : il s'agit des revues diffusées par OpenEdition et Prairial qui partagent le même outil de création et de gestion de site web orienté édition (logiciel libre développé par OpenEdition) qui joue aujourd'hui un rôle essentiel dans la diffusion des revues du site. Le développement de l'usage de ce CMS permet d'améliorer fortement la conformité des revues aux exigences de l'édition scientifique numérique. Aucune revue n'utilise le CMS OJS (Open Journal System) dont l'usage, en France, est souvent lié à la diffusion de revues de STM (sciences, techniques et médecine).

Cadre légal

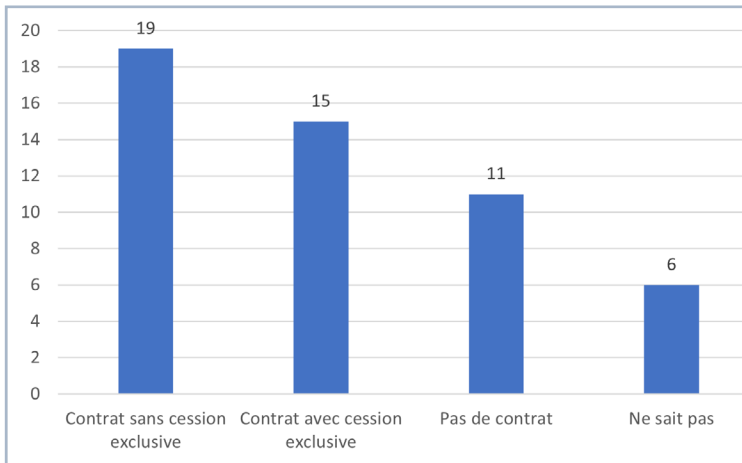
L'état des lieux de 2019 avait souligné le manque de clarification juridique autour des revues avec des responsables de revues souvent étrangers à cette question.

L'identification du directeur de publication, rôle exclusivement juridique obligatoire pour toute revue, fait encore l'objet d'informations erronées (5 revues, par exemple, le confondent avec le directeur de la revue). La question de la propriété juridique de la revue reste complexe pour les responsables : les unités de recherche apparaissent régulièrement comme entités éditrices sur les sites de revues alors qu'elles ne disposent pas d'une personnalité morale leur permettant de prétendre à ce titre.

Contrats d'auteur-riche

La formalisation des relations contractuelles entre la revue et les auteur-riche-s constitue encore un point d'attention puisque presque 30 % des revues (17 revues) ne disposent pas de contrat d'auteur-riche ou ne savent pas s'ils existent.

Figure 19. Les contrats



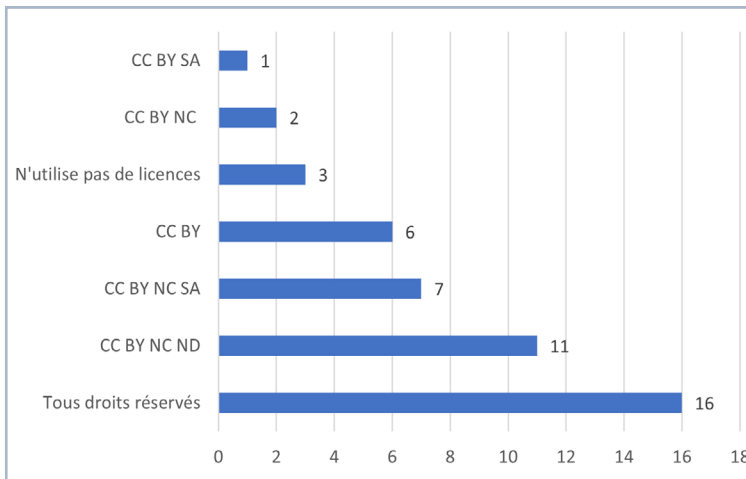
Élément indispensable au fonctionnement d'une revue, critère de qualité (voire obligatoire pour l'obtention de certaines subventions), la nécessité d'un contrat d'auteur-riche fait cependant l'objet d'une prise de conscience progressive grâce, notamment, à un travail de sensibilisation important mené par Prairial. En revanche, sa mise en place est parfois lourde et dissuasive (persistance des contrats papier, difficulté à obtenir des délégations de signature...).

La généralisation du contrat d'auteur-riche se traduit, pour les revues l'ayant mis en place, par une courte majorité de contrat sans cession exclusive, modèle recommandé dans le cadre de la science ouverte. Les éditeurs scientifiques publics font, en revanche, encore signer de manière prédominante des contrats avec cession exclusive (11 revues sur 14).

Licences de diffusion

Le sujet des licences n'avait pas été explicitement étudié lors de la précédente enquête. En permettant de préciser les critères de leur réutilisation, les licences favorisent une diffusion des contenus respectueuse des droits d'auteur-riche et leur dissémination. OpenEdition a d'ailleurs mené un travail spécifique à ce sujet sur sa plateforme en déployant une politique de licence permettant notamment de répondre aux exigences du Plan S¹³.

Figure 20. Licences utilisées par les revues



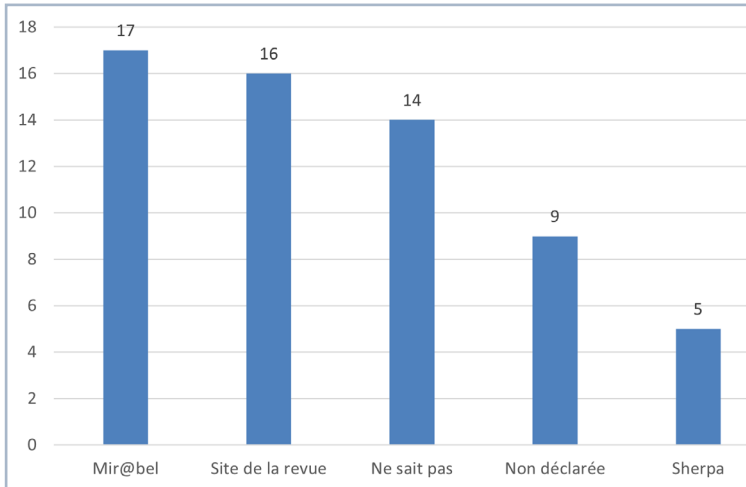
Presque 60 % des revues du site utilisent une licence Creative Commons. La licence CC BY – la plus ouverte – promue dans le cadre de la science ouverte, est encore peu utilisée. La non-réutilisation commerciale constitue l'élément le plus souvent retenu pour les licences choisies par les revues. Elle est le signe d'une crainte, la plupart du temps non fondée, d'une réutilisation marchande des contenus par des sites prédateurs mais d'un attachement à la diffusion gratuite des contenus produits.

Politique d'autoarchivage

La déclaration de la politique d'autoarchivage – qui définit les conditions de dépôt et de diffusion en libre accès des articles (version soumise, version acceptée, version publiée) dans des archives ouvertes ou d'autres sites web – se généralise également notamment sous l'impulsion du projet national Mir@bel2022 avec un accompagnement de Prairial.

13. Sur le déploiement de la politique de licences d'OpenEdition voir : <https://leo.hypotheses.org/18874>.

Figure 21. Politique d'autoarchivage

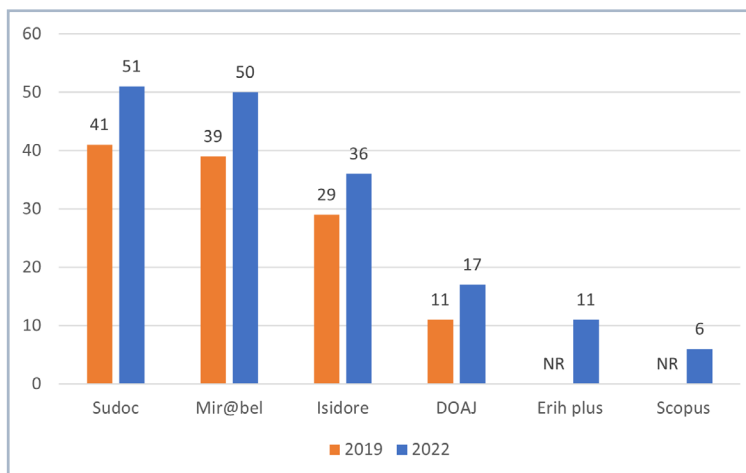


Cette pratique n'est pas encore totalement ancrée dans le fonctionnement des revues tout en constituant un critère obligatoire pour candidater au DOAJ.

Référencement

Le référencement des revues ou des articles dans des bases, gage d'une amélioration de leur visibilité, se caractérise par une augmentation globale, fruit d'un accompagnement important de Prairial. Ainsi, la totalité (à une exception près) des revues du site est aujourd'hui visible dans les catalogues de référence comme le Sudoc et Mir@bel, et 77 % des revues ont leurs articles moissonnés par le moteur de recherche spécialisé Isidore.

Figure 22. Référencement des revues

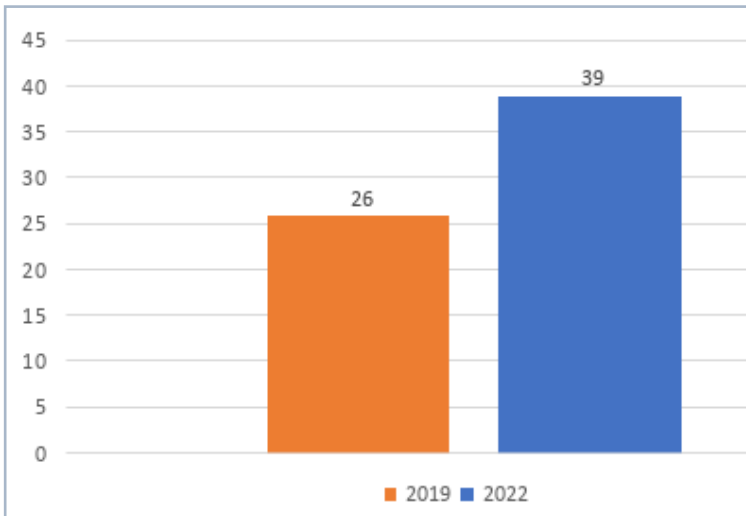


Pour les revues en accès ouvert, l'évolution est significative : on note une augmentation de 54 % des revues référencées dans le DOAJ (17 contre 11 en 2019). 45,9 % des revues en accès ouvert sont donc aujourd'hui dans le DOAJ.

En revanche, le signalement dans des bases internationales comme ERIH Plus ou Scopus n'en est qu'à ses débuts.

Témoignant d'une prise de conscience des enjeux de visibilité mais aussi de fiabilité de l'accès aux contenus grâce à l'usage d'identifiants pérennes, 81 % des revues attribuent, en 2022, des DOI à leurs articles, soit une évolution de 50 % par rapport à 2019¹⁴.

Figure 23. Revues numériques avec DOI



14. Comme en 2019, Classiques Garnier, qui assure la publication de 3 revues, s'adresse, pour l'enregistrement de ses DOI, à l'agence DataCite qui fournit normalement des DOI pour les données et ne propose pas un schéma de métadonnées adapté aux publications scientifiques. Tous les autres DOI sont enregistrés auprès de Crossref, agence internationale de référence pour les articles.

Bilan

Des améliorations visibles

L'état de lieux de 2022 montre que l'on assiste depuis trois ans à une évolution de l'écosystème éditorial du site. Dans de nombreux domaines la situation a évolué positivement. On peut citer, en particulier :

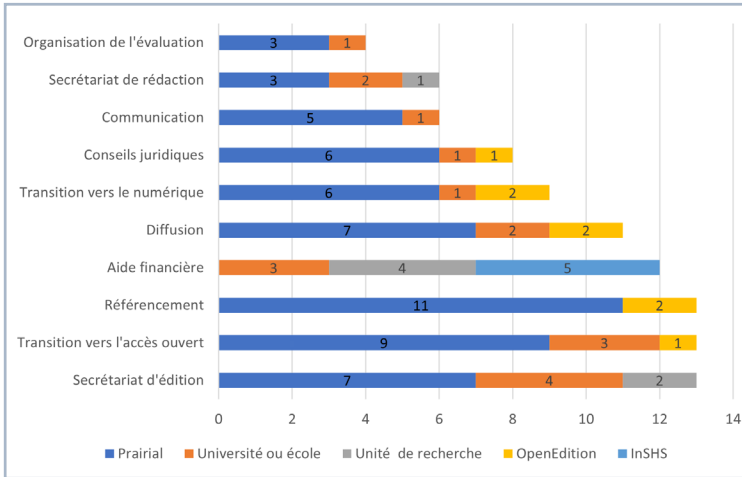
- un développement de l'accès ouvert diamant ;
- une relative professionnalisation du secrétariat d'édition et une progressive diffusion de l'usage d'outils spécifiquement dédiés à l'activité éditoriale ;
- un recul des revues diffusées uniquement au format papier ;
- une amélioration des infrastructures de diffusion des revues ;
- une généralisation de l'utilisation de contrats d'auteur-riche – encore trop souvent avec cession exclusive des droits – et de licences Creative Commons ;
- un renforcement du référencement des revues.

Un certain nombre de points qui constituaient des objectifs posés par le rapport issu de l'enquête de 2019 sont désormais atteints et le paysage éditorial du site Lyon Saint-Étienne paraît moins morcelé et plus cohérent, sans pour autant que les chantiers manquent pour continuer à améliorer la qualité éditoriale des revues.

Le soutien apporté par Prairial

La mise en place du pôle éditorial ne semble pas étrangère à cette évolution. Outre l'impact direct de son action que l'on peut aisément observer dans certains domaines (diffusion de revues en accès ouvert diamant, actions de référencement...), l'enquête révèle que près du tiers des revues du site (31 %) déclare avoir reçu une aide du pôle au cours des trois dernières années.

Figure 24. Soutien apporté aux revues



Cette place de Prairial s’explique par son périmètre d’action qui ne se limite pas aux revues hébergées sur sa plateforme mais aussi par son activité de soutien qui touche à de nombreux aspects du travail éditorial pour lesquels les comités de rédaction ne disposaient pas, jusqu’alors, d’interlocuteur.

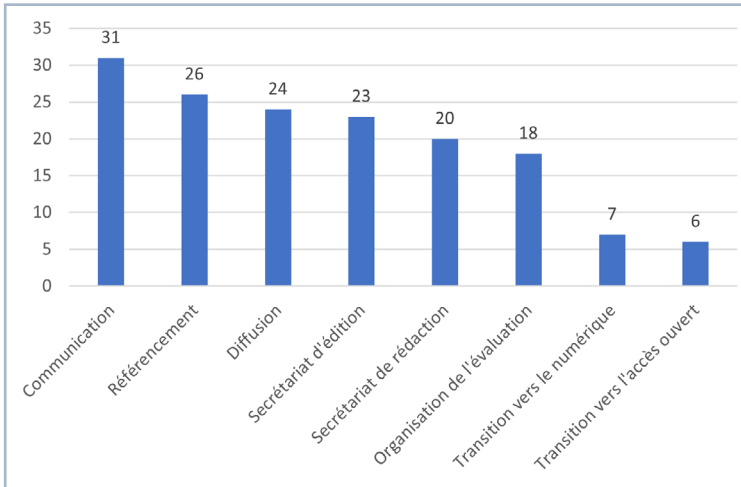
Le détail du soutien signalé par les revues montre qu’outre les institutions porteuses des publications (universités, écoles, laboratoires), les structures identifiées comme ayant apporté une aide sont en nombre limité. Il s’agit d’OpenEdition (signalée par les revues qu’elle diffuse pour différents types d’aides), de l’Institut des sciences humaines et sociales (InSHS), pour le soutien financier qu’il apporte à certaines revues, et de Prairial dont la place est prédominante dans tous les domaines, sauf l’aide financière que le pôle ne couvre pas.

Prairial est devenu aujourd’hui l’interlocuteur principal des revues qui, pour la plupart, ont désormais pris l’habitude de recourir à ses services et à ses conseils. L’objectif du pôle semble donc atteint sur ce point. Il visait, en effet, à aider les revues à sortir de leur isolement et à mettre à leur disposition localement une structure capable de répondre directement à leurs besoins ou de les orienter vers le service adéquat.

Des besoins et des fragilités

Si la situation des revues s’est améliorée, l’état des lieux souligne aussi de nombreux points de fragilité (évolutions insuffisantes dans certains domaines, questions restées en friche...).

Figure 25. Domaine des aides espérées



Les responsables des revues, en recensant les domaines dans lesquels ils attendent une aide pour favoriser la qualité éditoriale et la diffusion de leur revue, montrent des préoccupations assez proches de celles du pôle éditorial.

Ils mettent d'abord en avant les questions de visibilité des revues : les besoins liés à l'amélioration de communication, à un meilleur référencement et à une amélioration de la diffusion apparaissent dans la moitié des réponses des comités de rédaction. L'organisation du travail éditorial (question des moyens humains pour assurer le secrétariat de rédaction et d'édition, modalités d'organisation du processus éditorial) arrive en deuxième position et, loin derrière, les questions de transition vers le numérique ou vers l'accès ouvert qui ne concernent désormais plus qu'une minorité de revues.

Le pôle éditorial partage largement les préoccupations des revues sur les deux premiers points qui constituent deux axes majeurs de son action. Mais il pointe aussi d'autres besoins :

- l'amélioration du cadre juridique des revues : généralisation des contrats avec cession non exclusive de droit, clarification des responsabilités juridiques au sein des revues, ouverture des licences de diffusion... ;
- le renforcement de l'attention portée aux questions d'intégrité scientifique : généralisation de l'usage des logiciels antiplagiat, réflexion des comités de rédaction sur la mise en place de charte d'intégrité... ;
- l'amélioration de l'accessibilité des revues : évolution des outils et des pratiques pour la prise en compte des exigences d'accessibilité ;

- le développement d'un archivage pérenne : mise en place d'un dispositif de conservation pour les contenus et les métadonnées ;
- la prise en compte des exigences de diffusion des données liées aux articles : incitation à mettre à disposition les données qui ont servi de base à l'élaboration et à la rédaction des articles.

Certains de ces points relèvent d'une démarche propre aux revues, avec le soutien de Prairial ou d'autres acteurs de l'édition scientifique publique ; d'autres reposent sur une évolution des infrastructures techniques mises à disposition par Prairial (pour les revues que le pôle diffuse sur sa plateforme) ou par d'autres dispositifs de diffusion.

Recommandations

Les recommandations issues de l'état des lieux de 2019 étaient largement centrées sur la mise en place d'un dispositif cohérent de soutien à l'activité éditoriale des revues à l'échelle du site. Ce dispositif, qui a vu le jour officiellement en novembre 2021, semble avoir porté ses fruits et doit disposer de moyens pour poursuivre son activité. Une étape a été néanmoins franchie et les objectifs prioritaires sont désormais le renforcement du soutien aux revues et l'amélioration de la plateforme de diffusion, sans oublier la poursuite de la collaboration avec les réseaux et acteurs de l'édition scientifique publique, notamment à l'échelle régionale.

Renforcer le soutien aux revues

L'aide apportée par Prairial aux revues s'est développée ces dernières années et le pôle constitue désormais le principal soutien identifié. Mais les chantiers sont encore nombreux pour continuer à améliorer la qualité éditoriale des revues du site et favoriser leur mise en réseau.

Besoins identifiés

- Favoriser la professionnalisation du processus éditorial des revues :
 - renforcer la formation des équipes (participation au Spoc Quéro, suivi de formations et webinaires...)
 - accroître la prise en charge, par Prairial, du secrétariat d'édition des revues du site ;
 - poursuivre le développement et l'actualisation du site de documentation PrairialDoc ;
 - actualiser et enrichir la documentation Métopes ;
- renforcer le soutien juridique aux revues :
 - généraliser l'usage des contrats d'auteur-riche avec cession non exclusive des droits ;
 - travailler à la dématérialisation des contrats ;

- conseiller sur les questions de statut juridique et de propriété des titres ;
- sensibiliser au droit de réutilisation des images ;
- développer le référencement :
 - assurer le référencement des revues dans de nouvelles bases (Erih Plus, Scopus...) ;
 - assurer la mise à jour des données et leur harmonisation dans les différents outils de référencement (ISSN, Sudoc, Mir@bel...) ;
 - poursuivre la participation de Prairial au GT référencement de Repères (Réseau de pépinières de revues scientifiques en accès ouvert diamant) ;
- participer à l'amélioration de la communication réalisée par les comités de rédaction autour de leur revue ;
- sensibiliser les revues aux enjeux liés à la diffusion de contenus scientifiques :
 - enjeux éthiques (élaboration de charte éthique, lutte antiplagiat...) ;
 - enjeux liés à l'accessibilité des contenus ;
 - enjeux relatifs aux données liées aux publications.

Moyens à mettre en œuvre

- Mener une réflexion sur le recours, par Prairial, à des prestataires pour renforcer le secrétariat d'édition de certaines revues ;
- faire un état des lieux des compétences en édition à l'échelle régionale pour créer un réseau de formateurs et développer une offre de formation régionale ;
- mettre en place une cellule chargée du suivi régulier et du développement du référencement des revues du site et associant des membres de Prairial et d'autres acteurs (bibliothécaires et documentalistes du site, membres de revues...) ;
- animer un groupe de travail sur la communication des revues et produire des livrables destinés aux comités de rédaction du site (tutoriels, webinaire ou séminaire sur le sujet...) ;
- généraliser l'usage systématique de logiciels antiplagiat, pour le contrôle des articles soumis, par les revues diffusées par Prairial ;
- sensibiliser les revues aux données liées aux publications :
 - assurer une veille régulière sur le sujet et diffuser l'information ;
 - participer à l'élaboration du module 8 du Spoc Quéro consacré à cette question.

Assurer l'évolution technique de la plateforme de diffusion du pôle

La plateforme de diffusion de Prairial a connu des évolutions importantes depuis trois ans : refonte du portail d'accueil et de la maquette des revues (création de la maquette Nova), implémentation des DOI, mise en place d'un générateur automatique de PDF et d'un serveur OAI-PMH, création d'une variante de la maquette Nova adaptée aux revues juridiques... Les développements réalisés, sous licence libre, par la société Edinum pour Prairial ou par l'informaticien des BU de l'université Lyon 3 chargé de l'administration de la plateforme, ont largement été réutilisés par d'autres pépinières de revues membres du réseau Repères.

Ces développements ont permis d'offrir une bonne qualité de diffusion aux revues mais il est nécessaire de conserver un rythme d'évolution régulier pour prendre en compte les nouvelles exigences en termes de diffusion numérique et l'évolution des outils (notamment le CMS Lodel qui va connaître une nouvelle version qui apportera des transformations majeures).

Besoins identifiés

- Déployer la maquette Nova 2 (développée par Edinum pour l'université de Lille) pour les revues diffusées sur la plateforme Prairial afin d'améliorer l'accessibilité ;
- assurer le passage de la plateforme sur le CMS Lodel 2 développé par OpenEdition (installation et paramétrage du nouveau CMS, migration des données, adaptation des chartes graphiques...) ;
- assurer une conservation pérenne des données produites (contenus et métadonnées) ;
- généraliser l'usage des identifiants auteur·rice·s (IdRef, Orcid, IdHAL...) pour les articles des revues diffusées ;
- produire des statistiques conformes au standard Counter 5.

Moyens à mettre en œuvre

- Conserver les moyens humains en informatique pour administrer et assurer l'évolution de la plateforme (actuellement environ 0,2 ETP apportés par Lyon 3 en plus des moyens alloués au pôle) ;
- disposer de moyens financiers pour assurer des développements techniques réguliers ;
- participer au groupe de travail « Lodel 2 » mis en place par Repères en lien avec OpenEdition ;
- suivre les travaux menés par OpenEdition et certaines pépinières (Open U journals) pour la conservation pérenne de leurs contenus avec différents partenaires (Cines, projet LOCKSS).

Pérenniser et renforcer le pôle éditorial

Le pôle éditorial Prairial a vu le jour officiellement en novembre 2021, à la suite de la signature d'une convention de trois ans entre Lyon 2, Lyon 3 et le CNRS (pour la MSH Lyon Saint-Étienne). Cette convention constituait une mise en application des recommandations proposées par le rapport issu de l'état des lieux de 2019. Elle a permis au pôle de mettre en place des organes de pilotage stratégique et scientifique qui fonctionnent aujourd'hui régulièrement et de disposer de moyens nécessaires pour développer son action. Le renouvellement de la convention constitue un enjeu pour la poursuite de l'activité de Prairial.

Besoins identifiés

- Pérenniser et renforcer l'activité du pôle éditorial au-delà de la convention 2021-2024 ;
- élargir l'assise du pôle en associant d'autres partenaires du site Lyon Saint-Étienne.

Moyens à mettre en œuvre

- Renouveler la convention entre les partenaires du pôle :
 - reprendre les échanges, en mars 2024, pour réactualiser et améliorer la convention ;
 - redéfinir les apports respectifs des partenaires en termes de moyens humains, techniques et financiers au regard des objectifs à venir du pôle éditorial ;
 - démarcher les partenaires potentiels en vue de leur participation au pôle ;
- stabiliser et renforcer les moyens humains du pôle éditorial. Les moyens actuels (5,5 ETP) sont insuffisants pour répondre aux enjeux identifiés, d'autant plus que cinq agents (correspondant à 3,3 ETP) sont en CDD.

Développer les partenariats

Prairial a développé des liens importants avec des acteurs de l'édition scientifique publique à l'échelle locale ou nationale. Ces partenariats doivent être maintenus et développés.

Besoins identifiés

- Poursuivre, consolider et développer les partenariats avec les infrastructures nationales et les réseaux (OpenEdition, Métopes, Persée, Médiçi, Mir@bel) ;
- poursuivre l'implication de Prairial dans le renforcement du réseau Repères ;

- favoriser le développement d'une coopération locale et régionale autour du soutien aux revues scientifiques de SHS ;
- développer les relations avec les presses universitaires du site.

Moyens à mettre en œuvre

- Poursuivre la diffusion et la participation à la rédaction de la documentation Métopes ;
- poursuivre l'accueil et l'encadrement par Prairial du coordinateur du réseau Repères ;
- participer aux groupes de travail et à l'animation de Repères ;
- réaliser une enquête à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur les revues scientifiques en collaboration avec UGA Éditions à Grenoble et le Polen à Clermont-Ferrand ;
- mener des collaborations concrètes avec les éditeurs scientifiques publics du site (référencement, formation, communication...).

Conclusions

Le pôle éditorial Prairial fait aujourd'hui pleinement partie du paysage éditorial du site Lyon Saint-Étienne. Il s'inscrit plus largement dans un ensemble d'initiatives (plan national pour la science ouverte, Plan S, projets européens Diamas et Craft-OA) qui se sont développées, ces dernières années, à l'échelle française et européenne pour soutenir le modèle d'accès ouvert diamant et la qualité des publications scientifiques. Elles permettent désormais de mettre en cohérence des actions jusqu'alors trop isolées et limitées.

L'échelon local, représenté notamment par Prairial, vient donc compléter ce paysage en voie d'organisation et de structuration. L'enquête de 2022 montre que des progrès éditoriaux substantiels ont été réalisés depuis trois ans sur le site Lyon Saint-Étienne et documente le rôle de Prairial dans ces évolutions. Comme tout dispositif s'appuyant sur le modèle diamant, il repose sur un engagement des institutions publiques qui doit être poursuivi et renforcé, notamment en termes de moyens humains, pour accompagner durablement les revues scientifiques.

Annexes

Le questionnaire envoyé aux revues

Partie A : Entité éditrice et composition de la revue

- A1. Nom complet de votre revue ?
- A2. Type est l'entité éditrice de la revue ? association loi 1901, institution universitaire publique, maison d'éditions privée, presses universitaires, autre.
- A3. Quel est le nom de l'entité éditrice ?
Si l'entité éditrice est une association
- A4. Existe-t-il une convention avec une institution universitaire publique du site Lyon Saint-Étienne ?
- A5. Quel est le nom de l'institution signataire ?
Si l'entité éditrice est une maison d'édition privée
- A6. La revue est-elle propriétaire du titre ? Oui, non, ne sait pas.
- A7. Existe-t-il un contrat d'édition avec une maison d'édition privée ? Oui, non, ne sait pas.
- A8. Si la revue n'est pas éditée directement par une institution universitaire, précisez le type de lien entretenu avec une institution du site et le nom de celle-ci : la revue est soutenue financièrement, la revue a un apport en moyen humain, autre.
- A9. Qui est en charge du poste de directeur-riche de la revue ou de rédacteur-riche en chef-fe ?
- A10. Ces postes sont-ils associés à un mandat dans le temps (si oui, merci d'en préciser la durée) ? Oui, non.
- A11. La revue a un comité de rédaction ? Oui, non, ne sait pas.
- A12. Si elle existe, merci d'indiquer l'adresse URL qui précise la composition du comité.
- A13. La revue a un comité scientifique ? Oui, non, ne sait pas.
- A14. Si elle existe, merci d'indiquer l'adresse URL qui précise la composition du comité.
- A15. La revue a un comité de lecture ? Oui, non, ne sait pas.
- A16. Si elle existe, merci d'indiquer l'adresse URL qui précise la composition du comité.

Partie B : Ligne éditoriale

- B1. La revue fournit des normes éditoriales ou bibliographiques à ses auteurs ? Oui, non, ne sait pas.
- B2. Si elles existent, merci d'indiquer les adresses URL qui renvoient à ces recommandations.
- B3. La revue fait des appels à contribution ? Pour tous les numéros, de manière régulière tous les X numéros, ponctuellement pour certains numéros, jamais.

Partie C : Moyens humains pour le traitement éditorial

- C1. Qui est en charge du secrétariat de rédaction (merci d'indiquer leur affiliation en commentaire) ? Secrétaire de rédaction professionnel-le, enseignant-e-chercheur-euse, prestataire, doctorant-e ou post-doctorant-e (même sans financement), ATER, gestionnaire de laboratoire, autre.

- C2. Qui est en charge du secrétariat d'édition (merci d'indiquer leur affiliation en commentaire) ? Secrétaire d'édition professionnelle, enseignant-e-chercheur-euse, prestataire, doctorant-e ou post-doctorant-e (même sans financement), ATER, gestionnaire de laboratoire, autre.
- C3. La revue fait-elle appel à des prestataires pour d'autres types de missions (traduction, graphisme, communication...) ? Oui, non, ne sait pas et les missions en commentaires.

Partie D : Diffusion et mode d'accès

- D1. Les deux derniers numéros courants de votre revue sont diffusés : exclusivement sous forme imprimée, exclusivement au format numérique, mixte sous forme imprimée et numérique.

Diffusion papier

- D2. Travaillez-vous avec un imprimeur professionnel ? Oui, non et le nom de l'imprimeur en commentaire.
- D3. Combien d'exemplaires imprimez-vous en moyenne par numéro ?
- D4. Comment l'utilisateur accède-t-il aux deux derniers numéros courants de la revue ? Abonnement, vente au numéro, autre.

Diffusion numérique

- D5. En quelle année avez-vous commencé la diffusion numérique ?
- D6. La revue dispose d'un module statistique ? Oui, non, ne sait pas.
- D7. Logiciel utilisé pour la publication en ligne : OJS, Lodel, Wordpress, autre.
- D8. Comment l'utilisateur accède-t-il aux deux derniers numéros courants de la revue ? Accès ouvert immédiat, abonnement sans barrière mobile, abonnement avec une barrière mobile limitée à un an, abonnement avec une barrière mobile supérieur à un an, Freemium, vente à l'article, autre.

Si la revue est en accès ouvert

- D9. Année du passage de la revue à l'accès ouvert ?

Diffusion mixte

- D10. Il existe une partie de la collection uniquement disponible sous forme imprimée ? Oui, non, ne sait pas.
- D11. Souhaiteriez-vous la numériser ? Oui, non.
- D12. Durant les trois dernières années, quelles évolutions importantes votre revue a-t-elle connues dans sa diffusion, son mode d'accès et pourquoi ?

Partie E : Droits d'auteur et politique de diffusion

- E1. Quel type de contrat d'auteur utilisez-vous ? Contrat avec cession exclusive, contrat sans cession exclusive, pas de contrat, ne sait pas.
- E2. La revue a déclaré sa politique en matière d'autoarchivage : sur Sherpa/Romeo, Mir@bel, le site de la revue, la revue n'a pas déclaré de politique, ne sait pas, autre.

Partie F : Évaluation scientifique

- F1. À quelle(s) évaluation(s) scientifique(s) soumettez-vous vos articles ? Évaluation par le comité éditorial, évaluation en simple aveugle, évaluation en double aveugle, évaluation ouverte aux pairs.

- F2. Nombre d'experts (hors membres du comité de rédaction) systématiquement sollicités pour l'évaluation d'un article ?
- F3. Outil(s) utilisé(s) pour la gestion de l'évaluation par les pairs ? Email, feuille de calcul, logiciel proposé par un éditeur, Open Journals Systems, autre.
- F4. La revue utilise un logiciel antiplagiat ? Oui, non, ne sait pas.
- F5. Son utilisation est-elle systématique ? Oui, non.
- F6. La revue a mis en place une charte éthique ? Oui, non, ne sait pas.
- F7. Laquelle ?
- F8. Délai moyen entre la soumission et la publication d'un article (en semaines).

Partie G : Outils d'édition

- G1. Outil(s) utilisé(s) pour la correction orthotypographique d'un article : Antidote, ProLexis, aucun, autre.
- G2. Utilisez-vous d'autres outils ou logiciels ? Chaîne d'édition Métopes, feuille de style Lodel, InDesign, autre.
- G3. Lesquels ?

Partie H : Financement de la revue

- H1. Budget annuel de la revue en euros ?
- H2. Quelles sont les sources de financement de la revue (dons, subventions, recettes liées aux ventes ou abonnement, soutien d'un laboratoire...) ?
- H3. Demandez-vous des frais de soumission à vos auteurs ? Oui, non, ne sait pas.
- H4. De quel montant ?
- H5. Demandez-vous des frais de publication à vos auteurs ? Oui, non, ne sait pas.
- H6. De quel montant ?
- H7. Quels sont les trois principaux postes de dépenses de la revue ? Maquettage et mise en page, secrétariat d'édition, évaluation des articles, hébergement internet, graphisme, frais d'impression, frais de distribution, frais de mission, frais de personnel, frais de traduction, marketing, aucun, autre.
- H8. Avez-vous déjà fait appel à un financement participatif ? Oui, non, ne sait pas.

Partie I : Soutien

- I1. Au cours des trois dernières années, vous avez reçu une aide dans les domaines suivants : aide financière, communication, conseils juridiques, diffusion, organisation de l'évaluation, référencement, secrétariat de rédaction, secrétariat d'édition, transition vers le numérique, transition vers l'accès ouvert, aucune aide reçue.
- I2. Quel(s) organisme(s) ont apporté leur aide ?
- I3. Êtes-vous satisfait de l'aide apportée ?

14. La revue aurait-elle besoin d'aide dans les domaines suivants ?

	Pas d'aide requise	J'ai besoin d'aide mais cela n'est pas la priorité	J'ai besoin d'aide mais j'arrive encore à m'en sortir	J'ai besoin d'aide et je commence à être dépassé-e	J'ai besoin d'aide et c'est primordial
Communication					
Diffusion					
Organisation de l'évaluation					
Référencement					
Secrétariat de rédaction					
Secrétariat d'édition					
Transition vers le numérique					
Transition vers l'accès ouvert					

15. Avez-vous des besoins en formation ?

16. Avez-vous des observations à formuler ?

Modèle de la structure de la base de données

Modèle simplifié de la structure de la base de données.
6 tables et 5 tables de relation (non affichées ici)

